



Contacts

Permanence parlementaire
55 Boulevard du Havre
95220 Herblay

Pour prendre rendez-vous :
Tél : 01 39 97 29 28
cecile.rilhac@assemblee-nationale.fr

La 3e circonscription du Val d'Oise :

- Beauchamp
- Bessancourt
- Béthemont-la-Forêt
- Chauvry
- Cormeilles-en-Parisis
- Frépillon
- Herblay
- La Frette-sur-Seine
- Le Plessis-Bouchard
- Montigny-lès-Cormeilles
- Pierrelaye
- Taverny

Pour continuer à me suivre !



[Twitter](#)



[Facebook](#)

www.cecile-rilhac.fr

ÉDITO

Chers amis,

Ce deuxième numéro de mon journal est l'occasion pour moi de vous faire partager mon quotidien parlementaire de ces dernières semaines. En effet, dans mes fonctions de membre de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation, je suis intervenue sur plusieurs volets du Budget 2018 et les différentes lois examinées par l'Assemblée nationale. C'est un travail exigeant, intense mais nécessaire.



Au-delà du travail de fond, mon rôle est d'expliquer concrètement ce que nos choix politiques ont comme objectifs, de rassurer quant à la méthode que nous suivons et de partager notre vision de l'avenir. Je suis convaincue qu'il est essentiel de défendre notre action auprès du plus grand nombre, pour répondre aux questions qui se posent, entendre les doutes qui s'expriment et rester au plus près de la réalité des Français.

Je continue naturellement à rester en contact étroit et permanent avec notre circonscription. Ces dernières semaines des événements importants s'y sont déroulés tels que les commémorations du 11 novembre, mes rencontres avec les acteurs locaux du monde associatif, mes échanges avec les élus locaux...ou encore les manifestations culturelles essentielles à son dynamisme.

Aussi, lors de l'inauguration de ma permanence, j'ai indiqué qu'il était primordial que les élus de la nation restent au plus près des préoccupations et des attentes de leurs administrés. Je demeure convaincue que le mandat de député reste, tout comme le mandat de maire, un mandat de proximité et de terrain.

Ma permanence parlementaire est un lieu d'accueil et de rencontre privilégié pour toute personne qui souhaite me solliciter, s'informer sur mon activité mais aussi sur la vie politique locale.

C'est un lieu où j'espère récolter vos propositions, vos suggestions et vos remarques. C'est également un lieu où je souhaite être à l'écoute de vos critiques et de vos réflexions.

L'année 2018 demeurera pour moi très importante, mais je reste, comme toujours, à votre écoute et disposition, avec mon équipe !

Bonnes fêtes à vous.

Cécile RILHAC
votre députée

Actualités à l'Assemblée nationale

Budget de la Nation pour l'année 2018

Le 22 novembre dernier, Cécile RILHAC a voté le [Projet de Loi de Finance pour l'année 2018](#). Ce premier budget fondateur du quinquennat s'inscrit dans un ensemble cohérent de réformes (la transformation du code du travail, le plan climat, la stratégie logement...) qui vise à renforcer notre économie, rénover notre modèle social et préparer l'avenir de nos enfants.

A travers ce budget, le Gouvernement compte redonner du pouvoir d'achat aux ménages, avec la suppression progressive de la taxe d'habitation pour 80% des Français, et vise à faire en sorte que le travail paie davantage, grâce à la suppression des cotisations salariales. Bien entendu, sans oublier de protéger les plus fragiles, avec la hausse du minimum vieillesse et de l'allocation adulte handicapé.

Réponse du Ministre à la question de la députée

Cécile RILHAC avait interpellé le Ministre de l'Education nationale, par le biais d'une [question écrite](#), sur la situation des AVS et AESH (personnels accompagnant les enfants en situation de handicap).

Après avoir rappelé les missions essentielles de ces personnels, le Gouvernement s'engage à conduire, en relation étroite avec le ministère de l'éducation nationale et le secrétariat d'Etat du Handicap, un chantier de rénovation de l'accompagnement des élèves en situation de handicap scolarisés.



Projet de loi Orientation Réussite des Etudiants



Le 19 décembre dernier, l'Assemblée Nationale a adopté le Projet de loi Orientation et Réussite des Etudiants. Cette loi apporte un changement nécessaire et propose une nouvelle approche de l'orientation des élèves dès le lycée.

Plusieurs constats sont à l'origine de cette réforme : 60% d'échec en licence, des filières courtes massivement détournées de leur public initial, la polémique suscitée par la plateforme APB et la problématique du tirage au sort. Ce texte était donc une nécessité pour résoudre la situation délicate de millions d'élèves et de leurs familles mais aussi pour mieux préparer la prochaine rentrée universitaire. Lors de son examen, Cécile Rihac est [intervenue dans l'hémicycle](#)

pour contrer la motion de renvoi en commission. Elle a rappelé que ce texte garantit un droit d'accès à l'enseignement supérieur en supprimant le tirage au sort tout en favorisant la réussite de chaque étudiant dont il améliore les conditions de vie étudiantes. [Cliquez ici](#) pour lire l'intégralité de sa déclaration.

Cécile RILHAC interpelle la Ministre de la Santé sur les déserts médicaux

Madame la députée [a attiré l'attention](#) de Madame Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé à propos de la problématique des déserts médicaux dans sa circonscription notamment à Taverny, Pierrelaye et La Frette sur Seine. Pour elle, les déserts médicaux représentent un sujet urgent mais surtout inquiétant pour la population. Cécile RILHAC demande donc à Madame la Ministre quelles sont les mesures qu'elle a prévues pour lutter contre ce phénomène qui dorénavant n'épargne aucun territoire.

Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation

Lors des dernières semaines, [la Commission des Affaires Culturelles et de l'Education](#), a examiné plusieurs textes dans le champ de sa compétence.

Cécile RILHAC a participé à plusieurs réunions et auditions notamment celles du Président du CSA, des Ministres de la Culture, de l'Education et du Handicap ou encore la Présidente de France télévisions.

Ces travaux sont indispensables pour permettre à l'Assemblée nationale de disposer d'information et d'exercer son contrôle sur la politique du Gouvernement et sur les organismes publics.



Tribune sur le l'interdiction du glyphosate

Le 22 octobre dernier, Cécile RILHAC, a co-signé, avec plusieurs de ses collègues du groupe La République en Marche !, [une tribune](#) dans le journal *Le Monde* pour demander l'interdiction du glyphosate le plus rapidement possible. Les signataires rappellent que pour préserver notre santé nous devons arrêter le glyphosate. Aujourd'hui, il est impossible de ne pas le respirer ou de l'ingérer. Il est partout dans notre alimentation sans même que nous le sachions. C'est une véritable question de santé publique.

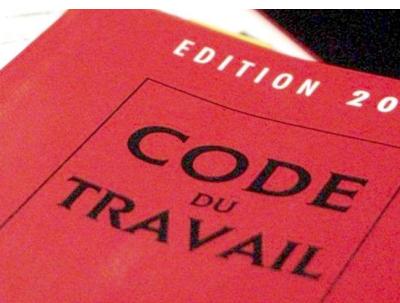
Cécile RILHAC souhaite la suppression du « verrou de Bercy »

Mardi 25 juillet à l'Assemblée nationale, au cours de l'examen du projet de loi restaurant la confiance dans l'action publique, Cécile RILHAC [s'est prononcée pour la suppression](#) du «verrou de Bercy». L'expression « verrou de Bercy » définit le monopole du ministère du budget en matière de poursuites pénales pour fraude fiscale. Seul Bercy dispose du droit de déposer plainte contre un individu soupçonné de malversations fiscales, un procureur ou une partie civile ne le pouvant pas. Selon la décision du ministre des finances, les fraudeurs peuvent donc éviter des poursuites judiciaires. Ce dispositif a été mis en place dans les années 1920, à la suite de la création de l'impôt sur le revenu des personnes physiques en 1917.



Pour la députée, la fin du Verrou de Bercy est indispensable pour respecter l'objectif de cette loi pour la régulation de la vie publique, outre qu'il s'agit du rétablissement de l'égalité de tous devant la loi fiscale, objectif partagé sur tous les bancs de l'Assemblée Nationale.

Ordonnances relatives au renforcement du dialogue social



Cécile RILHAC a voté les ordonnances sur le renforcement du dialogue social, première étape de rénovation du modèle social français. Ce texte est le pari de la confiance et de l'intelligence collective des entreprises, des salariés et de leurs représentants, au premier rang desquels les organisations syndicales.

Cette transformation se poursuivra, sur toute l'année 2018, avec la réforme de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'assurance chômage.

Loi sur les hydrocarbures

La députée a voté [la loi mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures](#), qui s'inscrit dans la continuité des engagements du Président de la République et du Plan Climat porté par le Ministre Nicolas HULOT.

L'objectif principal du texte est ainsi d'arrêter progressivement la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures en France, à travers l'interdiction de la délivrance de nouveaux permis de recherche, de nouvelles concessions d'exploitations mais également par l'interdiction de prolongation de toute concession au-delà de 2040. Il s'agit là d'une loi indispensable pour l'avenir de notre planète.



Cécile RILHAC pose une question au Gouvernement

Ateliers en « non-mixité » pour les enseignants organisés par un syndicat

« Cette conception étroite de la discussion ne peut aller de pair avec l'esprit d'ouverture et de partage qu'incarne l'éducation nationale. Bien entendu, le combat contre le racisme est au cœur de notre société et au cœur des programmes scolaires. L'enjeu est de redonner confiance et liberté à tous les acteurs de l'éducation. »

Cécile Rilhac
Députée de la 3^{me} circonscription du Val-d'Oise

LaREM
Fais de tes rêves ta réalité

#DirectAN #QAG

Lors de la séance de questions au Gouvernement du 21 novembre dernier, Cécile RILHAC [a interpellé](#) le Ministre de l'Education Nationale au sujet d'un stage syndical réservé aux « racisés ». La députée a tenu à dénoncer non pas le fond, mais la méthode de cette initiative fort discutable.

En effet, cette conception étroite de la discussion ne peut, selon elle, aller de pair avec l'esprit d'ouverture et de partage qu'incarne l'Education nationale. Surtout, elle déplore qu'une partie de l'extrême-droite n'ait pas

manqué d'hystériser et d'instrumentaliser cette polémique.

Actualités de la circonscription

Cormeilles en Parisis : hommage à Daguerre

Le 23 septembre dernier, Cécile RILHAC a participé à l'hommage rendu par la ville de Cormeilles en Parisis à Daguerre en inaugurant le Buste du Grand Homme dans une ambiance XIXème siècle, où la culture et l'histoire étaient au rendez-vous.



En parallèle, Madame la députée a visité le musée du Plâtre (Aux Musées Réunis) qui est un lieu d'exposition et un centre de ressources sur le matériau plâtre où se conjuguent art, histoire et science. Un bel endroit qui mérite d'être visité.

Montigny-lès-Cormeilles : vœux aux bénévoles des associations



Aux cotés du Maire de Montigny-lès-Cormeilles, Jean-Noël Carpentier, Madame la députée a participé à la soirée que la municipalité organisait en l'honneur des bénévoles de ses associations. Ce fut pour elle un plaisir de retrouver une ambiance unique : énergie, volonté, don de soi, passion et solidarité.

Comme elle le rappelle régulièrement, Cécile RILHAC estime que les associations sont de formidables vecteurs d'innovation sociale et participent efficacement au développement d'une société plus solidaire, plus juste et plus humaine. Bravo donc aux organisateurs et aux bénévoles des associations pour l'ensemble de leur travail.

Sur le terrain, Cécile RILHAC fait son bilan !

Le premier week-end d'octobre dernier, Cécile RILHAC était sur plusieurs communes de la circonscription (Montigny-Lès-Cormeilles, Cormeilles-en-Parisis, Beauchamp et Herblay) pour rencontrer ses concitoyens, 3 mois après son élection.

Ce retour sur le terrain a permis de faire un premier bilan mais surtout une occasion d'échanger de manière constructive et franche avec les administrés.



Salon des Beaux Arts à La Frette-sur-Seine



Le 13 octobre dernier, Cécile RILHAC a participé au vernissage du 42ème salon des Beaux-Arts de la ville de La Frette-sur-Seine. L'invité d'honneur était le peintre Val d'Oisien Yves COUEDEL, artiste urbain qui allie l'expressionnisme et le réalisme.

Une très belle exposition qui favorise l'expression culturelle dans notre département. Bravo aux organisateurs et à Madame la Présidente du Salon Madame BARBEY EGLI. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#) pour lire l'article de *La Gazette du Val d'Oise*

Visite de la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la jeunesse du Val d'Oise

Madame RILHAC a accepté l'invitation de la DPJJ du Val d'Oise pour découvrir l'évènement «la PJJ ouvre ses portes». Madame la députée a visité l'Etablissement de Placement et d'Insertion de Villiers le Bel et a pu apprécier le travail remarquable du personnel.

Pour information, la direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse (DPJJ) est la direction de la justice des mineurs. Au quotidien, les professionnels mènent des actions d'éducation, d'insertion sociale, scolaire et professionnelle au bénéfice des jeunes sous mandat judiciaire, pénal ou civil, et de leur famille. Un bel exemple de travail en équipe pluridisciplinaire pour amener ces jeunes vers l'insertion sociale et professionnelle.



Actualités de la circonscription

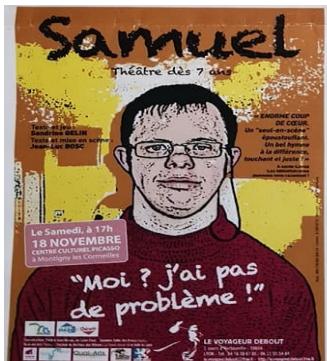
Conférence mondiale sur l'éducation

Aux côtés de la Présidente du Club Intelligences Citoyennes, plateforme internationale d'activisme dédiée à la promotion de l'éducation, Madame RILHAC a assisté au lancement de la conférence mondiale de l'éducation. Il s'agit d'une initiative citoyenne inédite.

Consciente de l'impérieuse nécessité de mieux préparer la jeunesse à relever les défis de son temps, Madame SARR FALL a initié ce projet inédit dans l'esprit de provoquer un véritable débat universel autour des solutions nouvelles à apporter pour rendre le système d'enseignement plus inclusif et mieux adapté aux réalités socio-économiques de notre monde. Cet « Appel de Paris » en faveur d'un engagement international pour l'éducation, avec pour vocation une mobilisation urgente de chaque Etat et de tous les citoyens du Monde au profit d'une éducation pour tous, a ainsi attiré le soutien d'illustres personnalités et spécialistes de l'éducation du monde entier. Un évènement qui lance la [«Conférence mondiale pour l'Education»](#) qu'abritera Paris en 2018.



« Samuel » : un spectacle autour de la trisomie !



Cécile RILHAC a assisté, le 18 novembre dernier, au spectacle « Samuel » à Montigny-lès-Cormeilles. Sur les planches, une femme s'active, seule. La voix de son fils en fond sonore résonne. « *Moi, je m'appelle Samuel. Je suis différent. Quand je vais arriver, ça va pas être facile* ». Samuel n'est pas encore né. Sa maman attend sa venue et s'imagine, anxiuse, ce que l'avenir leur réserve : la bataille pour la scolarisation, les réactions de la famille, les inévitables rendez-vous médicaux, le quotidien parmi d'autres enfants...

Cette pièce raconte l'itinéraire d'un enfant trisomique, avec humour, tendresse et parfois un brin de cruauté. Un pari réussi pour faire parler de la réalité de la trisomie 21...sans donner des réponses toutes faites. À voir et à revoir !

Passation au centre de secours de Bessancourt

Le 18 septembre dernier, aux côtés de Jean-Christophe POULET, Maire de Bessancourt, Madame RILHAC était à la cérémonie de passage de flambeau au centre de secours. Le lieutenant Jean-Philippe Etienne, anciennement à Louvres, prend la tête du centre de secours. L'occasion pour la députée de saluer le lieutenant Frédéric Viel pour ses années de commandement. Le centre de secours de Bessancourt compte près de 1400 sorties de secours par an sur les communes de Bessancourt, Frépillon, Villiers-Adam, Béthemont-la-Forêt et Chauvry. 46 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires se relaient toute l'année pour assurer les missions dévolues.



Pierrelaye : Cécile RILHAC participe au séminaire du Mouvement des Sourds de France



Le 11 novembre après-midi, Madame la députée a participé, aux côtés de Michel VALLADE, Maire de Pierrelaye, au 21ème séminaire du Mouvement des Sourds de France. Le thème était *"la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, restera-t-elle encore en panne...ou remise En Marche?"*. Au-delà de ce trait d'humour pour dénoncer une situation réelle, lors de son discours, la députée a tenu à rassurer et à assurer qu'elle fera tout pour que cette loi soit remise en marche. Ci-après un extrait de son intervention : « *Je crois en effet en cette devise : grâce au pouvoir de l'esprit humain et tout ce qu'il est possible d'accomplir nous pouvons aller au-delà des limites de notre corps. Si nous voulons faire évoluer la société il faut que le grand public prenne conscience de l'existence des personnes en situation de handicap, les voie, les entende, les écoute et les comprenne. Il nous faut aller plus loin et inciter les personnes en situation de handicap à briser les barrières, refuser l'autocensure et se lancer dans le sport, les médias....la représentation nationale! Non pas pour faire partie d'une minorité mais au nom d'une réelle représentativité.* »

Actualités de la circonscription

Visite de l'Assemblée nationale

Il y a quelques semaines, à l'invitation de Madame RILHAC, plusieurs classes de la circonscription (lycéens, collégiens et écoliers) ont visité l'Assemblée nationale. L'occasion pour ces élèves de découvrir le Palais Bourbon et l'Hôtel de Lassay. Des visites très enrichissantes qui ont éveillé la curiosité des participants. La députée a pu répondre à toutes les questions notamment sur le fonctionnement de nos institutions, le rôle du parlementaire ou encore sur les politiques du Gouvernement !



Cérémonies du 11 novembre

Cécile RILHAC a participé à plusieurs cérémonies du 11 novembre dans notre circonscription.

Un devoir de mémoire indispensable pour ne pas oublier le sacrifice et le courage de nos ainés pour que la France garde la liberté et la paix.

Madame la députée tient à saluer la participation de plusieurs établissements scolaires, primaires et secondaires, à ces cérémonies essentielles pour nos jeunes.



Cécile RILHAC

55 boulevard du Havre
95220 Herblay
01 39 97 29 28

 [Twitter](#)

 [Facebook](#)

www.cecile-rilhac.fr